

PHS
p.07

INSTITUT FRANCOPHONE DE THÉOLOGIE DE JÉRUSALEM

Enquête ouverte par le Parquet de Paris ■ France/Israël

■ Le Parquet de Paris a ouvert une enquête à l'encontre de l'Institut francophone de théologie de Jérusalem (IFTJ) et de son dirigeant, le pasteur Jacques Elbaz, suite à des soupçons d'abus de faiblesse...

Groupes
p.12

SCIENTOLOGIE

Un livre pour témoigner et alerter ■ France

■ Dans un ouvrage, *Un milliard d'années, dans les secrets de la Scientologie*, Lucas Le Gall raconte sa jeunesse au sein de la Scientologie ainsi que sa fuite du mouvement...



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

Thèmes
connexes
p.22

THÉORIE DU COMLOT

QAnon s'enracine en Europe ■ Europe

■ Le mouvement complotiste QAnon, né aux États-Unis, semble s'internationaliser et toucher le continent européen notamment dans le sillage des revendications anti-masques, anti-5G et anti-vaccination. ...

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

- p. 02 ■ Généralités
- p. 06 ■ Justice

Groupes

- p. 05 ■ Cercle des Amis de Bruno Gröning
- p. 06 ■ Église du Dernier Testament
 - Groupes divers
- p. 07 ■ Institut francophone

de théologie de Jérusalem

- p. 10 ■ Love has Won
- p. 11 ■ NXIVM
 - Ogyen Kunzang Chöling (OKC)
- p. 12 ■ Scientologie
- p. 13 ■ Témoins de Jéhovah

Mouvances

- p. 15 ■ Développement personnel
- Mouvance catholique

- p. 16 ■ Mouvance hindouiste
- p. 17 ■ Mouvance protestante/Baptistes
 - Mouvance protestante/Evangéliques
- p. 18 ■ Pratiques de soins non conventionnels
- p. 21 ■ Satanisme

Thèmes connexes

- p. 22 ■ Théories du complot

Phénomène sectaire

Généralités

Enquête sur le phénomène sectaire ■ Belgique

■ À la suite d'une enquête de six mois sur les sectes en Belgique, le magazine *Investigation* de la RTBF a diffusé un reportage début septembre 2020(1). Cette émission a permis de mettre en lumière les dysfonctionnements de la lutte contre les sectes en Belgique et notamment dans la judiciarisation des délits commis.

Pour la réalisation de ce reportage, les journalistes se sont appuyés sur des témoignages d'ex-adeptes mais aussi de professionnels aguerris au phénomène sectaire. Les ex-adeptes racontent leurs années sous emprise qui ont entraîné pour eux de graves préjudices notamment psychologiques et financiers. Le reportage montre aussi le manque de contrôle des autorités sur certains mouvements, favorisant indubitablement des actes délictueux (escroquerie, exercice illégal de la médecine, travail dissimulé, traite des êtres humains).

André Frédéric, sénateur et spécialiste de la question sectaire, rappelle qu'il n'y a pas de liste d'organisations sectaires dangereuses en Belgique pour la simple raison que chaque individu a le droit d'avoir ses

propres convictions. L'article 19 de la Constitution belge garantit "la liberté de cultes, celle de leur exercice public, ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière". De fait, ce cadre légal empêche la réalisation d'une liste des mouvements sectaires belges. André Frédéric rappelle que si les croyances ne peuvent être attaquées, les délits tels que l'abus de faiblesse, les abus sexuels ou encore l'exercice illégal de la médecine sont condamnables.

Cependant l'enquête menée par la RTBF montre que la justice manque parfois à ses obligations et ne condamne pas les délits commis par des gourous. Spécialiste des sectes au sein de la police judiciaire fédérale, Dany Lesciauskas parle même d'un mauvais fonctionnement de la

justice. Pour lui, certains magistrats seraient confrontés à leurs propres croyances lorsqu'il s'agit de groupes sectaires présentant un caractère religieux. L'ex-policier le déplore et regrette que seuls des drames permettent une action concrète de la part des autorités et de la justice.

Le reportage a notamment permis de mettre en lumière des dérives s'étant produites dans l'École de l'Alliance, une école fondamentale libre protestante de Monceau-sur-Sambre. Trois jeunes filles affirment y avoir été abusées sexuellement par un des professeurs. Certaines ont subi ces abus pendant des heures de cours devant la classe. Le professeur en question est depuis devenu directeur de l'école. Les plaintes déjà déposées par les trois jeunes filles

>>>

>>>

ont été classées sans suite, mais l'enquête pourrait être relancée, les plaignantes affirmant avoir de nouvelles preuves suffisamment solides pour étayer le dossier.

La *RTBF* a enquêté sur cette école. Elle

est liée à la Diffusion de l'Évangile, une communauté religieusement régulièrement accusée d'être une secte. Son fondateur Daniel Inslegers fait face à de nombreuses accusations notamment d'escroquerie et de traite

d'êtres humains. ■

(Sources : *RTBF*, 07.09.2020)

(1) Voir le reportage :

<https://www.rtb.be/auvio/detail/investigation?id=2678383&jwsourc=cl>

La Californie, terre propice aux sectes ? ■ États-Unis

■ De nombreux mouvements sectaires américains sont nés en Californie (notamment dans le sud de l'État) ou y ont connu un développement fulgurant. *Vanity Fair* a tenté de trouver des explications à ce constat.

Les Enfants de Dieu, Heaven's Gate, le Temple du Peuple, La Famille Charles Manson, de nombreux mouvements sectaires ayant marqué l'histoire américaine ont eu un lien avec la Californie. Une des particularités de certains mouvements sectaires américains, tient à la volonté de recruter des stars hollywoodiennes afin d'assurer la légitimité et la promotion du groupe. C'est le cas notamment de la Scientologie ou encore plus récemment de NXIVM qui sans être forcément installé en Californie recrute à Hollywood.

Marion Goldman, professeure émérite de l'Université de l'Oregon, rappelle qu'au début de son histoire la Californie était « sans église », à l'opposé de la côte est dominée par les religions européennes établies. Pour la professeure Goldman, cela a rendu la région très attrayante pour de nouveaux mouvements religieux et pour divers mouvements sectaires. Cela pourrait s'être perpétué dans les siècles suivants.

Une autre raison avancée serait le mode de vie actuel des Californiens, de plus en plus axé

sur l'épanouissement personnel, ce qui rendrait la population plus encline à adhérer à des groupes de développement personnel tel que NXIVM. Rick Ross, fondateur du Cult Education Institute, rappelle cependant qu'il n'existe aucun profil type de personnes pouvant être membres potentiels d'un mouvement sectaire et que par conséquent tous les américains - peu importe leur profil peuvent être une cible potentielle. ■

(Source : *Vanity Fair*, 03.09.2020)

Pas de profil type pour les adeptes de sectes ■ États-Unis

■ Beaucoup pensent qu'ils ne pourraient pas se faire happer par une secte comme NXIVM, actuellement au cœur de *The Vow* (le sensationnel), documentaire en neuf épisodes diffusé sur la chaîne HBO. Interrogée par l'équipe d'*HBO*, Rachel Bernstein, thérapeute spécialiste de l'aide aux sortants de sectes, balaie d'un revers de main cette idée reçue.

La thérapeute explique que dans le cas de l'adhésion à un groupe sectaire il est impossible de prendre une

décision éclairée car il y a tromperie dès le départ. En effet, le groupe ne donne jamais toutes les informations

le concernant au nouvel adepte.

Cependant, s'il n'existe pas de profil type de personnes susceptibles

>>>

>>>

d'être recrutées, elle a relevé des points communs sur ce qui les a attirées dans le groupe.

Parmi les patients qu'elle a suivis, beaucoup étaient en recherche d'amélioration personnelle et/ou professionnelle. Elle a aussi constaté chez eux un fort besoin de lien humain et de communauté. Le bombardement d'amour et le

langage spécifique véhiculés au sein de la secte contribuent à renforcer le sentiment communautaire, constate-t-elle.

Mais selon elle, un autre facteur, beaucoup plus aléatoire celui-là, ne doit pas être négligé : le timing joue un rôle capital dans l'entrée en secte, déclare Rachel Berstein. Beaucoup de ses patients avaient été rendus

vulnérables par un événement difficile de leur vie (annonce d'une maladie, perte d'un être cher...). La plupart d'entre eux affirment qu'ils n'auraient jamais rejoint un groupe s'ils avaient été en pleine possession de leurs moyens. ■

(Source : Insider, 23.09.2020)

Quel est le profil psychologique type des gourous ? ■ États-Unis

■ À l'occasion de la diffusion de *The Vow* (le sensationnel), une série documentaire d'HBO en neuf épisodes sur NXIVM, Rachel Berstein, thérapeute spécialisée dans l'aide aux sortants de secte, a été interrogée par le journal Insider sur la personnalité des dirigeants de secte.

Elle a identifié trois principaux types de personnalité : « le martyr délirant », « le prêcheur devenu égocentrique » et le « narcissique ».

Le « martyr délirant » qu'elle considère comme le plus dangereux, est un croyant que sa foi inébranlable rend si convaincant qu'il peut amener ses adeptes aux pires extrémités. Marshall Appelwhite, le dirigeant du groupe ufologique Heaven's Gate, était de ceux-là. Croyant que la seule façon d'accéder au vaisseau qui devait venir les chercher était de se suicider, il a entraîné les 39 membres du groupe dans la mort. Selon le

National Health Institute, « ce délire de groupe est un état connu appelé trouble psychotique partagé ».

La seconde personnalité qu'elle nomme « le prêcheur devenu égocentrique » voit son caractère évoluer lorsqu'il prend conscience de son pouvoir de persuasion et de son potentiel charismatique. Réunissant au départ peu de membres autour de lui, il peut finir par en compter des milliers, comme Jim Jones, le dirigeant du Temple du Peuple. Mais tous ne mènent pas leurs adeptes vers une issue fatale, comme ce fut le cas pour 900 des siens.

Enfin, le profil largement représenté chez les leaders de secte est le « narcissique ». Ayant bien conscience de ses actes, son objectif principal est de réunir des adeptes soumis qui flattent son égo. Il ne se soucie pas des dommages qu'il cause en leur mentant délibérément, en les manipulant et en détruisant leur famille. Keith Raniere, le gourou sur lequel se penche le documentaire d'HBO, en est un archétype. Pour obtenir l'obéissance inconditionnelle de ses adeptes, il avait mis en place un système de chantage et de punition allant jusqu'à la torture. ■

(Source : Insider, 24.09.2020)

Soutenir l'UNADFI

[cliquez-ici](#)

Elaborées par notre service de documentation, les « Actualités de l'Unadfi » sont essentiellement constituées de synthèses d'une sélection d'articles de presse, de résumés de documents divers, de notes de lecture d'ouvrages...

Toute reproduction ou diffusion des informations contenues dans le présent document doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'UNADFI : documentation@unadfi.org

Cercle des Amis de Bruno Gröning

Une enquête de la RTBF révèle les dangers du Cercle des amis de Brunon Gröning ■ Belgique

■ Des journalistes de la RTBF ont mené une enquête sur les dérives sectaires en Belgique. Pour l'émission *Investigation*, ils se sont particulièrement penchés sur deux groupes, l'ASBL Association pour la Diffusion de l'Évangile, soupçonnée de « traite des êtres humains » et le Cercle des amis de Bruno Gröning, un groupe de guérison qui propose de soigner toutes les maladies par la « force divine ».

À l'occasion de la diffusion du reportage, la RTBF revient sur les faits suscitant le plus d'inquiétude en ce qui concerne le Cercle des Amis de Bruno Gröning.

Devant le refus du Cercle de répondre à leurs questions, les journalistes ont décidé d'assister à plusieurs rassemblements du groupe au cours desquels ils ont enregistré, en caméra cachée, les propos inquiétants des participants.

Les partisans de Bruno Gröning, un guérisseur allemand mort il y a 60 ans, croient que visionner un film ou regarder une photo de leur mentor suffit à enclencher le processus permettant de guérir toutes les maladies, voire de réparer les voitures en plaçant une photo du

gourou sur le capot.

Les rassemblements sont l'occasion d'écouter les témoignages d'adeptes convaincus d'avoir guéri grâce à la « force divine » délivrée par le maître. Une femme raconte son refus d'être opérée d'un fibrome qui aurait miraculeusement disparu en déposant la photo de Bruno Gröning sur son ventre. Un autre participant déclare qu'il ne consulte son médecin que pour les affections bénignes, « mais pour les vrais problèmes... Non ».

Pire, un conférencier affirme que « quand le moment sera venu d'arrêter un traitement, un médicament, de refuser une opération, Bruno Gröning, Dieu, vous le diront clairement ». Selon Jean-

Michel Froidart, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale de médecine, ces propos tiennent de l'exercice illégal de la médecine.

Interrogée sur le groupe, la directrice du Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN), le principal organisme de lutte contre les sectes en Belgique, refuse de prononcer le mot secte à propos du mouvement. La difficulté à qualifier légalement une organisation comme sectaire a pour conséquence de rendre le combat contre ce genre de dérive très difficile et laisse ses victimes sans solutions. ■

(Source : RTBF, 17.09.2020)

Église du Dernier Testament

Arrestation du gourou russe Vissarion ■ Russie

■ Le 22 septembre 2020, les forces spéciales russes ont procédé à l'arrestation de Vissarion (de son vrai nom Sergueï Torop) leader du groupe de l'Église du Dernier Testament situé en Sibérie. Le gourou, ainsi que deux de ses complices, ont été arrêtés et sont accusés d'extorsion de fonds et d'exercice de violences psychologiques entraînant de graves dommages sur la santé des fidèles.

Ancien policier, Sergueï Torop a fondé l'Église du Dernier Testament en 1991 suite à une révélation. Il change alors de nom et devient Vissarion. Il prétend transmettre le « verbe de Dieu ». La doctrine du groupe mélange des éléments de l'orthodoxie russe, du bouddhisme et de croyances apocalyptiques teintées de théories écologiques.

Le groupe résidait dans une région sibérienne isolée. Son lieu de vie ressemblait à une véritable Arche de Noé. Au sein du groupe, les fidèles

prétendent viser l'autosuffisance et ne consomment ni viande, ni alcool et tabac. Noël est remplacé par un évènement le 14 janvier, jour de naissance de Vissarion, et l'une des principales fêtes est le 18 août, jour anniversaire du premier sermon du leader en 1991. Les adeptes veulent sauver l'humanité d'une apocalypse imminente. En effet l'une des croyances du groupe est qu'une immense inondation serait proche et que seuls les membres du groupe survivraient et devraient alors

repeupler la Terre et l'Univers. ■

(Sources : RTL, 22.09.2020 & Blog Le Monde : https://www.lemonde.fr/big-browser/article/2020/09/23/vissarion-le-messie-autoproclame-de-siberie-derriere-les-barreaux_6053354_4832693.html)

Lire sur le site de l'Unadfi, *À l'abri du Covid-19* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/a-labri-du-covid-19/>

Lire sur le site de la Fecris, *La secte de Vissarion – une tentative de créer un État sectaire en Sibérie* : https://fecris.org/wp-content/uploads/2015/05/Dvorkin_FR.pdf

Groupes divers

Une gourelle condamnée 30 ans après les faits ■ Allemagne

■ En Allemagne, le tribunal de Hanau a condamné à perpétuité la leader d'une communauté sectaire pour le meurtre d'un enfant de quatre ans.

L'enfant était décédé après avoir perdu connaissance et s'être étouffé dans son vomi. La gourelle l'avait placé dans un sac en toile et laissé seul alors que la température dépassait les 30 degrés. Ce décès, longtemps considéré comme accidentel, a pu lui être imputé suite à la réouverture de l'enquête en 2015

après le témoignage de plusieurs membres de la communauté. Lors du procès, plusieurs témoins ont narré les maltraitances physiques et psychologiques imposées par la gourelle aux membres du groupe et notamment aux enfants.

Selon le parquet, cet acte de cruauté constituait pour la dirigeante du

groupe une façon d'asseoir son emprise sur la communauté. Elle accusait l'enfant d'être possédé par le mal et, après son décès, elle a déclaré avoir eu une révélation selon laquelle Dieu avait rappelé l'enfant car il était une réincarnation d'Hitler. ■

(Sources : 24 heures, 24.09.2020 & RTL, 24.09.2020)

Nouvelle découverte d'une fosse commune ■ Panama

■ Après une première découverte d'une fosse commune contenant des cadavres en janvier 2020(1), le parquet du Panama a annoncé qu'une autre avait été trouvée dans une région indigène reculée du pays. Dans ces régions, depuis le début de l'année, plusieurs meurtres collectifs et enlèvements d'enfants sont imputés à des sectes religieuses. Selon le procureur, cette nouvelle découverte concernerait une secte différente de celle de janvier.

De nombreux ossements ont été retrouvés dans la fosse commune. Pour l'instant l'avancée de l'enquête ne permet pas d'identifier les corps. C'est à la suite d'une enquête et de l'arrestation du leader d'un groupe religieux que les autorités ont pu trouver cette fosse. En effet, au mois d'août, une opération de police avait

permis de libérer des enfants retenus par la secte, mais d'autres demeurent toujours introuvables. Lors de cette opération, des membres de la secte avaient été interpellés pour des faits de viols et de mauvais traitements sur mineurs. A la mi-septembre c'est le leader du mouvement qui a été arrêté. ■

(Sources : Le Matin, 10.09.2020 & Le Figaro, 14.09.2020 & Independent, 15.09.2020)

Lire sur le site de l'Unadfi, *Découverte macabre d'une fosse commune* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/decouverte-macabre-dune-fosse-commune/>

Institut
francophone
de théologie de
Jérusalem

Enquête ouverte par le Parquet de Paris ■ France/Israël

■ Le Parquet de Paris a ouvert une enquête à l'encontre de l'Institut francophone de théologie de Jérusalem (IFTJ) et de son dirigeant Jacques Elbaz, un pasteur pentecôtiste membre des Assemblées de Dieu, suite à des soupçons d'abus de faiblesse.

Cette affaire causant de nombreux remous dans le monde protestant français, le journal *Réforme* a publié un long dossier livrant les témoignages de nombreuses personnes. Des spécialistes se sont penchés sur le fonctionnement des Eglises pentecôtistes, ainsi que sur la problématique de l'abus spirituel. Le journal a aussi donné la parole aux institutions protestantes de France.

Le Parquet avait été saisi en juillet par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) alertée par les témoignages de trente membres du groupe, anciens étudiants, professeurs, bénévoles de l'IFTJ.

Après analyse, la Mission avait conclu : « Les indicateurs d'une dérive de nature sectaire utilisés par la Miviludes sont largement

présents dans les témoignages, qui évoquent l'emprise mentale, des manipulations psychologiques, des pressions et des menaces constitutives de l'abus de faiblesse (l'article 223-15-2 du Code pénal) »

Sollicitée depuis avril par le collectif de victimes, la Miviludes avait déjà connaissance de l'IFTJ. Elle avait enregistré près de 2800 sollicitations sur celui-ci, dont 400 à 500 cas

>>>

>>>

problématiques. Une dizaine d'entre eux a entraîné un signalement au procureur de la République. Un avocat joint par le journal Réforme sur l'affaire prévient que « la justice française appréhende assez mal ce qui relève de la sujétion, des violences psychologiques, des pressions et des menaces lorsqu'elles visent des personnes majeures ». Mais ajoute-t-il, « l'addition des témoignages renforce un dossier, surtout s'ils sont concordants et qu'ils décrivent un mode opératoire ».

Les victimes

Le pasteur baptiste et psychothérapeute, Jacques Poujol(1), explique que lorsqu'au nom de Dieu, une personne profite de sa position pour dominer ses fidèles, pour les mettre sous emprise ou exercer un contrôle constant sur toutes leurs activités et celles de l'Eglise, il y a abus spirituel. Pour lui les problèmes surviennent quand un pasteur peut exercer son ministère sans contre-pouvoir.

Les caractéristiques évoquées par Jacques Poujol se retrouvent dans les témoignages livrés par les victimes au journal Réforme. Elles décrivent un homme autoritaire qui contrôle tout jusqu'aux relations des élèves entre eux.

Selon plusieurs d'entre eux, Jacques Elbaz exerçait un contrôle constant sur les étudiants et les élèves leur interdisant de se rencontrer en dehors des cours et de fréquenter des pasteurs d'autres Eglises. Un ancien étudiant, Michaël Gerber, venu avec son épouse étudier la théologie à Jérusalem, a rapidement été pris à

parti par Elbaz pour avoir organisé un barbecue entre étudiants, puis pour s'être rendu dans une Eglise en ville. Voulant montrer au pasteur l'absurdité de toutes ses interdictions, l'étudiant en a dressé une liste qu'il lui a transmise lors d'une entrevue. Au lieu de se remettre en question, le pasteur l'a signée en l'informant que s'il ne soumettait pas à son autorité il serait renvoyé. Les mois suivants ont été difficiles pour le couple, si bien que l'épouse de Michael a enquêté pour savoir si d'autres personnes avaient souffert de leur passage dans l'institut. Le couple est rapidement sommé d'arrêter par Elbaz et son épouse et le 11 juin 2020, la police vient arrêter Michael suite à un dépôt de plainte pour maltraitance d'enfants. Ecœuré, il portera « plainte en Israël contre Jacques Elbaz pour diffamation, harcèlement et abus spirituels ».

Mais l'autoritarisme de l'homme ne s'arrête pas là. Jean-Philippe, bénévole à l'institut, n'a pas compté ses heures pour son développement, tant et si bien qu'Elbaz a exigé toujours plus de lui, ne lui laissant plus un jour de repos, allant même jusqu'à lui imposer des objectifs intenable comme la création d'un site web en une semaine. Et il l'a puni en lui interdisant d'assister à un concert organisé au sein de l'école car le site n'était pas achevé.

D'autres anciens membres racontent les humiliations publiques infligées par Elbaz à des personnes fragiles psychologiquement. Plusieurs élèves rapportent aussi que Jacques Elbaz avait essayé de les monter contre

leurs proches. D'autres expliquent qu'il n'hésitait pas à faire pression sur eux s'ils contrecarraient ses projets. Ce fut le cas de Julien, son ancien bras droit pressenti pour être pasteur qui raconte qu'après une fausse couche de son épouse, Elbaz lui a interdit de concevoir un enfant car le ministère était prioritaire. A la deuxième fausse couche de son épouse, Elbaz leur a asséné qu'il s'agissait d'une punition divine pour leur désobéissance. Après cela Julien a été mis au placard.

Un ancien coordinateur pédagogique de l'Institut affirme également que Jacques Elbaz a volontairement semé la confusion dans les esprits en utilisant le logo de la Fédération Protestante de France (FPF) sur les documents de l'école et en créant la Fédération protestante de France en Israël (FPFI) afin de profiter de la notoriété de la première pour faciliter des levées de fonds.

Pour Jacques Poujol, il est très difficile pour une victime d'abus spirituel d'échapper à l'emprise car, la plupart du temps, l'abuseur répond à une demande d'aide ou un besoin spirituel. Lorsqu'il y a abus, la victime commence par se remettre elle-même en question car le pasteur étant un élu de Dieu, le critiquer reviendrait à remettre en cause Dieu. « Dans tous les systèmes abusifs, la guerre est déclarée au sujet », ajoute-t-il et « Si vous sentez que l'on vous demande d'une façon ou d'une autre de renoncer à votre liberté, à votre épanouissement personnel, il y a un problème ».

>>>

>>>

Philippe Gonzalez(2), professeur d'enseignement et de recherche à l'université de Lausanne, explique quant à lui que les fidèles des Eglises pentecôtistes voient dans le pasteur une personne ayant des compétences et des dons spirituels supérieurs à la moyenne, lui permettant de guider la communauté. Mais pour rester un guide crédible il doit parfois exercer cette puissance spirituelle de façon brutale, surtout s'il est soumis à la critique. Il doit faire taire toute rébellion car « ne pas reconnaître les autorités instituées par Dieu c'est aller contre Dieu ». Considéré comme l'instrument de Satan, le fidèle rebelle n'a qu'une alternative : le repentir. D'où la grande difficulté pour les victimes de faire reconnaître les abus qu'elles subissent.

L'affaire de l'Institut francophone de théologie de Jérusalem (IFTJ) secoue fortement le monde protestant français. Les responsables des Assemblées de Dieu (ADD), dont est

membre Jacques Elbaz, ont lancé une enquête à l'issue de laquelle il prendront les mesures qui s'imposent si les faits sont avérés. Comme tous les groupes pentecôtistes, les ADD accordent une grande importance à l'autorité du pasteur. Mais celle-ci est soumise à une évaluation de ses pairs pour éviter des dérives autoritaires. Cependant les choses peuvent déraiser lorsque certains d'entre eux se pensent au-dessus de toute supervision, soit parce qu'ils sont éloignés géographiquement, soit parce qu'ils ont contribué à fonder une œuvre.

Si Elbaz est membre des ADD, l'institut est une structure dépendant de la Communauté des Eglises Protestantes Francophones qui, elle, défend bec et ongles le pasteur.

L'Alliance évangélique Européenne prend, quant à elle, le problème très au sérieux. Son représentant, Thomas Bucher, explique que si l'enquête judiciaire ne donne rien,

il plaidera pour l'organisation d'une enquête interne menée par une délégation neutre.

Le responsable du Conseil National des Évangéliques de France explique qu'une telle affaire n'aurait pu avoir lieu en France car la commission nationale aurait agi rapidement. Son porte-parole ajoute que le Conseil a « conscience que laisser toutes les responsabilités à une seule personne présente toujours un risque. ■

(Source : Réforme, 10.09.2020)

(1) Jacques Poujol est conseiller conjugal et familial, formateur en relation d'aide et auteur d'*Abus spirituels. S'affranchir de l'emprise*, Empreinte-Temps Présent, 2015.

(2) Philippe Gonzalez est un spécialiste du protestantisme évangélique, auteur de *Que ton règne vienne. Des évangéliques tentés par le pouvoir absolu*, Labor et Fides, 2014

Que sait-on de ? L'IFTJ ?

Né d'une famille de confession juive, Jacques Elbaz, se convertit jeune au christianisme et se rattache aux Assemblées de Dieu en 1996. Deux ans plus tard il est envoyé en mission en Israël par l'Action missionnaire, et s'y voit confier trois paroisses dépendant de la Communauté des Eglises Protestantes Francophone, elle-même rattachée à la Fédération Protestante de France (FPF). En 2007, il fonde l'IFTJ qui a pris diverses appellations depuis sa création. Situé à Jérusalem, son siège a été inauguré en présence de Simone Gbagbo (épouse de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo). L'IFTJ est une école francophone de formation en théologie. Et même si Jacques Elbaz affirme le contraire, ses diplômes ne sont reconnus par aucune « des principales institutions protestantes de France » et le système de transfert et d'accumulation de crédits universitaires mis

en place par l'Europe n'y est pas valable. (Source : Réforme, 10.09.2020)

Mobilisation des habitants de Kauai (Hawaï) pour chasser une secte ■ États-Unis

■ Les membres de la secte Love Has Won ont été escortés par la police à l'aéroport de Kauai à l'issue de trois jours de manifestation organisée par les habitants et les voisins de l'immeuble où résidaient les adeptes depuis leur arrivée dans l'île.

Les manifestants s'étaient insurgés contre le groupe dont ils trouvaient les pratiques irrespectueuses de leur culture. La gourelle, Amy Carlson, surnommée Mother of God par ses adeptes, prétendait être l'incarnation de Pélé, la déesse hawaïenne du feu. Les habitants s'inquiétaient aussi de son idéologie dangereuse pour les plus vulnérables.

Le groupe originaire de Creston, au Colorado, était arrivé peu de temps auparavant dans l'île. C'est son omniprésence sur les réseaux sociaux qui a permis aux habitants de le repérer.

Reconnu comme religion aux États-Unis, Love Has Won bénéficie d'une exonération d'impôts de la part de l'IRS (Internal Revenue Service). Ses croyances sont un mélange de New Age, de théories complotistes QAnon et reptiliennes et de pseudos-thérapies. Ses membres travailleraient à la guérison de Gaïa

(la Terre) et se proposent d'aider les gens à atteindre 100% de santé et de bien-être. Pour atteindre leur objectif, ils vendent des suppléments vitaminiques et de l'argent colloïdal. Ils ont aussi une boutique en ligne appelée God Squad sur laquelle ils vendent des vêtements estampillés du logo du groupe.

Les adeptes sont dévoués corps et âme à la gourelle qu'ils considèrent comme une déesse et la défendent bec et ongles à la moindre critique.

Si cette ancienne manager de Mc Donald s'est inventé une origine mythique, prétendant être la réincarnation de la reine de la Lémurie (une contrée légendaire au cœur des croyances New Age), des critiques expliquent qu'elle a abandonné ses enfants en 2008, boit, se drogue et entretient des relations sexuelles avec plusieurs membres du groupe. Mais le plus difficile est ce que subissent les familles de ses adeptes. Le seul

moyen que la mère de l'une d'elles a trouvé pour savoir si sa fille - qui a intégré le groupe y a deux ans - va bien, est de regarder les vidéos produites par la secte.

Une autre victime explique que son mari est tombé sous l'emprise du groupe en visionnant des vidéos. Au bout de six semaines seulement, en mai 2020, il quitte son domicile pour rejoindre le groupe à Crestone. Dès le lendemain de son arrivée, il apparaît dans une vidéo. Mais quelques heures plus tard il disparaît. Sa famille, alertée par un appel de détresse, l'a finalement retrouvé au bout de trois jours, déshydraté et errant à demi nu dans le désert. Pensant pouvoir être soigné par le groupe, il a refusé d'être hospitalisé. Selon sa femme, même s'il a rompu tout contact avec la secte, il est encore habité par le sentiment d'avoir une mission à accomplir. ■

(Sources : Civil Beat, 03.09.2020 & The Garden Island, 07.09.2020)

NXIVM

Vers une peine à perpétuité pour Keith Ranieri ■ États-Unis

■ Reconnu coupable des sept chefs d'accusation retenus à son encontre, Keith Ranieri, leader de NXIVM, pourrait être condamné à perpétuité suite à la demande des procureurs.

Keith Ranieri est reconnu coupable pour des faits de trafic sexuel, travail forcé, racket, exploitation d'enfants, possession de pornographie infantile, vol d'identité, obstruction à la justice, fraude électronique à l'obtention de visas, trafic d'êtres humains et blanchiment d'argent. Outre ces délits, les procureurs ont pu constater le « déni total de culpabilité » dont il fait preuve et son manque d'empathie envers ses

victimes. Ces éléments se basent sur des courriels dans lesquels Keith Ranieri soutient toujours que son organisation est une bonne chose et se demande qui va en reprendre la tête après lui. Les procureurs postulent que, si le leader se retrouvait libre, il continuerait certainement à commettre des crimes.

Sa peine devrait être fixée le 27

octobre 2020.

A noter que la chaîne de télévision américaine HBO a réalisé une série documentaire sur le mouvement baptisé The Vow. Se basant sur des témoignages d'anciens membres et de victimes, cette série met en lumière l'emprise mentale exercée sur les adeptes. ■

(Sources : Fedzone, 27.08.2020 & Le Journal de Montréal, 28.08.2020)

Ogyen
Kunzang
Chöling
(OKC)

Bientôt le dénouement dans le procès d'OKC ■ Belgique

■ L'avocat général de la cour d'appel de Liège a requis quatre ans de prison et de lourdes confiscations à l'encontre de Robert Spatz, le leader d'Ogyen Kunzang Chöling (OKC). Cette nouvelle devrait mettre fin à un long procès.

Pour rappel, les faits reprochés à la communauté et à son leader Robert Spatz sont : escroquerie, prise d'otages d'enfants, abus sexuels, infraction à la législation du travail et blanchiment d'argent. Concernant l'association sans but lucratif OKC, il ne s'agissait pour l'accusation que d'une « couverture religieuse

pour justifiant une série d'activités délictueuses. ».

Robert Spatz n'a jamais été présent physiquement aux audiences. Lors du procès, les parties civiles ont pu démontrer le « lavage de cerveau » et la véritable emprise exercée par leader.

Le jugement sera rendu début décembre 2020. ■

(Source : Le Soir, 17.09.2020)

Lire l'ensemble des articles sur Ogyen Kunzang Chöling (OKC) sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/okc-ogyen-kunzang-choling/>

La Scientologie devant les hôpitaux psychiatriques ■ France

■ Comme elle le fait régulièrement par l'intermédiaire de sa filiale la Commission des citoyens des Droits de l'Homme (CCDH), la Scientologie a manifesté devant plusieurs hôpitaux de l'Est de la France, qu'elle accuse de violer le code de santé publique.

Selon les différents quotidiens régionaux, la CCDH aurait notamment manifesté à la fin du mois d'août devant les hôpitaux de Brienne-le-Chateau, Melun et Verdun. Comme à leur habitude, les manifestants reprochent les « abus de la psychiatrie », les internements et les isolements abusifs. Les

différents hôpitaux démentent régulièrement les reproches de la CCDH. La direction de l'hôpital de Melun a notamment précisé que les patients à l'isolement peuvent sortir de leur chambre et voir leur famille.

Lors de sa manifestation devant le site psychiatrique de l'hôpital

de Verdun, la CCDH s'est trouvée face à Sesticide, l'association locale de lutte et prévention contre les dérives sectaires était venue dénoncer la CCDH et ses liens avec la Scientologie. ■

(Sources : L'Est Républicain, 25.08.2020 & L'Est éclair, 27.08.2020 & Evasion FM, 27.08.2020)

À lire



Un livre pour témoigner et alerter ■ France

Un Milliard d'années, dans les secrets de la Scientologie, Lucas Le Gall. Editions du Cherche-Midi. 256 pages.

Dans un ouvrage paru le 10 septembre 2020, Lucas Le Gall(1) raconte sa jeunesse au sein de la Scientologie ainsi que sa fuite du mouvement. Il décrit les mécanismes d'emprise de l'organisation sur les enfants ainsi que ses méthodes de surveillance et de contrôle des adeptes mais aussi

des opposants.

De 10 à 18 ans, Lucas Le Gall a grandi au sein de la Scientologie, dans les années 80. Il est entré dans le mouvement car ses parents ainsi que son oncle et sa tante en étaient adeptes. La vie de famille était réglée sur celle de l'organisation et en rupture quasi-totale avec la société. Il a été formé dès ses 10 ans aux principes scientologues conçus et imposés par le fondateur Ron Hubbard. Pour lui, les enfants adeptes sont de la « chair à canon » car très influençables et manipulables du fait que leurs parents sont adeptes et donc complices.

Il gravit les échelons et à l'âge de 15 ans il est repéré par la hiérarchie du mouvement qui l'envoie dans un de ses QG au Danemark. Il y travaille 14 heures par jour avec une pause d'une demi-heure, et subit deshumanisation, travail forcé et torture. Il vit dans la peur de la dénonciation en cas d'écart aux règles du mouvement. A 17 ans, il poursuit son chemin en Scientologie et est promu au siège de l'organisation en Californie. Il a accès à de nombreux documents abordant le traitement des opposants au groupe (espionnage, mise en place de fausses informations, destruction de

la réputation). Durant cette période, Lucas Le Gall est privé de soins médicaux et totalement déscolarisé.

Peu à peu il se fait une promesse à lui-même, celle de quitter le groupe à l'âge de 18 ans. Il ment lors d'une évaluation hebdomadaire et est placé à l'isolement sans nourriture et violence. Il parvient à récupérer son passeport et à voler de l'argent afin de fuir vers Paris. Commence alors pour lui une nouvelle vie où il doit tout apprendre. Sans diplôme, il ne connaît pas non plus les codes des personnes de son âge. Ses parents seront par la suite renvoyés de l'organisation, mais dans une interview donnée au Parisien, Lucas Le Gall raconte que sa mère est alors entrée dans une autre secte interdisant les médicaments. Elle décédera d'un cancer sans avoir été soignée.

Aujourd'hui âgé de 53 ans, l'auteur a souhaité que son livre, ainsi que ses différentes interviews, soient anonymes par crainte des représailles du mouvement. Pour l'avoir vu de l'intérieur il sait ce qui peut arriver aux critiques du mouvement. Mû aujourd'hui en lanceur d'alerte vis-à-vis de la Scientologie, il s'inquiète notamment de l'installation d'un grand complexe à Saint-Denis à l'approche des jeux olympiques de 2024(2). ■

(Sources : Le Parisien, 09.09.2020 & France Info, 10.09.2020 & Le Monde moderne, 17.09.2020 & Konbini, 29.09.2020)

(1) Pseudonyme

(2) Lire sur le site de l'Unadfi, *La Scientologie prend racine en région parisienne* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/la-scientologie-prend-racine-en-region-parisienne/>

Voir les vidéos des témoignages de Lucas Le Gall :

https://www.francetvinfo.fr/societe/enfance-et-adolescence/temoignage-un-ancien-membre-captif-des-scientologues-se-confie_4100853.html

<https://www.dailymotion.com/video/x7wecgi>

Témoins de Jéhovah

Transfusions sanguines, NHS Trusts et Comités de liaison hospitaliers ■ Grande-Bretagne

■ La National Secular Society (1) lance un appel au ministre de la santé Edward Argar pour demander aux hôpitaux de revoir leurs liens avec les Comités de liaison hospitaliers (CLH) Témoins de Jéhovah. La National Secular Society accuse certains NHS Trusts (2) d'avoir autorisé des membres des CLH à se rendre au chevet de patients Témoins de Jéhovah pour faire pression sur eux et les convaincre de faire passer leur foi avant leur vie en refusant les transfusions sanguines qui pourraient les sauver.

Selon une analyse de la National Secular Society sur la politique des trusts, il semblerait que ces NHS Trusts supposent automatiquement qu'un Témoin de Jéhovah refusera les produits sanguins en raison de sa foi.

Stephen Evans, le directeur général

de la National Secular Society, s'insurge : « Les services de santé financés par l'État ne devraient pas aider les chefs religieux à imposer des dogmes potentiellement mortels à des patients vulnérables ». « Ils ne doivent pas non plus supposer qu'un patient refusera une procédure ou un traitement en

raison de son identité religieuse ».

Si Andrew Scoffield, porte-parole des Témoins de Jéhovah, prétend que le CLH ne vient qu'au chevet des patients qui en font la demande, Stephen Evans rappelle la règle mentionnée dans le livre secret des anciens qui ordonne d'excommunier

>>>

tout Témoin de Jéhovah qui accepte une transfusion de son plein gré.

Llyod Evans, ex adepte et activiste anti Témoins de Jéhovah, confirme : « Ayant été ancien moi-même, je peux attester que dès qu'un ancien apprend que du sang a été transfusé avec le consentement plein et entier du patient Témoin, il infligera dans les plus brefs délais une punition rapide et dévastatrice en

s'arrangeant pour que l'individu soit rejeté par tous ceux qu'il connaît et aime ».

Comme la National Secular Society, il demande aux NHS Trusts de revoir leur position concernant les CLH en les empêchant d'interférer dans des décisions médicales où il est parfois question de vie ou de mort. ■

(Source : - Daily News, 24.09.2020)

(1) La National Secular Society est une association britannique dont l'objet est de défendre le sécularisme, c'est-à-dire une vision politique et sociale très attachée à la laïcité.

(2) NHS Trust est une unité organisationnelle, au sein du National Health Service en Angleterre, dont l'objectif est la fourniture de soins de santé à la population locale.

Les Témoins de Jéhovah vont comparaître pour crime de haine le 16 février 2021 ■ Belgique

■ Les Témoins de Jéhovah de Belgique ont comparu mi-septembre devant le tribunal pénal de Gand « pour incitation à la haine envers certains anciens membres »

L'affaire initialement ouverte en juin par le parquet avait été reportée à septembre. Lors de cette audience, le tribunal a fixé la limite des conclusions et la date des plaidoiries au 16 février 2021.

Les Témoins de Jéhovah sont sous le coup de quatre accusations dont les plus importantes sont : « l'incitation

à la discrimination fondée sur des croyances religieuses contre une personne et contre un groupe et l'incitation à la haine ou à la violence envers une personne et un groupe ».

Ce procès fera suite à une enquête de cinq années durant lesquelles le tribunal a étudié les plaintes d'ex-Témoins de Jéhovah qui

ont témoigné « de la façon dont ils ont été rejetés sur ordre de l'organisation » et de l'isolement social qui s'en est suivi.

La défense des ex-membres représente déjà une dizaine de personnes auxquelles d'autres devraient s'ajouter d'ici février 2021. ■

(Source : Nieuws blad, 15.09.2020)

Une petite fille transfusée malgré le refus de sa mère Témoin de Jéhovah ■ Argentine

■ Le ministère de la justice de San Juan, en Argentine, est intervenu sur demande du Service social et du Service pédiatrique de l'Hôpital de San Juan pour autoriser « l'exercice de toute pratique médicale », y compris les transfusions sanguines nécessaires au traitement d'une enfant de quatre ans atteinte d'une maladie grave. Sa mère refusait de donner l'autorisation en raison de son appartenance aux Témoins de Jéhovah.

Le juge a décidé que « nonobstant le respect du droit des parents de professer librement les idées religieuses, l'affaire en question requiert une dé-

cision en faveur du droit de l'enfant à la santé et à la vie. Garantir le droit constitutionnel du parent permettrait au parent de disposer librement

et simplement de la vie de sa fille, ce qui porterait atteinte à son droit constitutionnel à la vie ». ■

(Source : RIES, 05.09.2020)

Développement personnel

Un podcast pour comprendre ■ Canada

■ En 2011, Chantal Lavigne est décédée lors d'une séance de sudation(1). Neuf ans plus tard, Olivier Bernard, pharmacien et vulgarisateur scientifique(2), tente dans un podcast de comprendre comment cela a pu se passer et pourquoi de telles pratiques continuent d'avoir lieu sans aucun contrôle légal au Québec.

Pour écouter les podcasts : <https://ici.radio-canada.ca/premiere/balados/7777/science-croyances-comprendre-encadrement-loi>

(1) Lire sur le site de l'Unadfi, *Canada* /

Décès par sudation de Chantal Lavigne : le procès : <https://www.unadfi.org/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/psychotherapie-et-developpement-personnel/canada-deces-par-sudation-de-chantal-lavigne-le-proces/>

(2) Olivier Bernard est notamment l'auteur de *Le pharmacien – Différencier le vrai du n'importe quoi en santé !* : <https://www.unadfi.org/bibliographie/le-pharmacien-differencier-le-vrai-du-n-importe-quoi-en-sante/>

Mouvance catholique

L'emprise ou l'abdication de soi ■ France

■ Sonia Kronlund a reçu, dans l'émission *Les Pieds sur Terre* diffusée le 2 septembre 2020 sur France Culture, deux femmes venues témoigner du phénomène de l'emprise.

L'une, Sophie, n'avait que 16 ans lorsqu'elle est tombée sous l'emprise d'un prêtre de la Communauté Saint-Jean, tandis que l'autre, Brigitte, a rompu avec sa famille sous l'influence d'un conseiller conjugal de sa paroisse.

Sophie nouvellement arrivée en France est sans repères. S'intéressant à la philosophie, c'est par ce biais qu'elle se lie d'amitié avec un frère de la Communauté Saint Jean qui la convaincra progressivement que la pensée du père Philippe est la seule

valable. Intéressée par son enseignement, elle accepte de rejoindre une école privée liée à la communauté et bientôt ne se consacre plus qu'à celle-ci et ne parle plus que d'elle.

Elle explique : « Dans la pratique, c'est la fusion : il y a la pensée du >>>

>>>

père Philippe vers laquelle il faut s'accorder, voire adhérer jusqu'au bout de son être, jusqu'à abdiquer de soi-même. » et ajoute : « Je voyais que petit à petit je perdais ma propre volonté et que j'étais prête à faire tout ce qu'il voulait, pourvu que je sois dans l'obéissance, dans l'abandon et le don de moi-même ». Si bien que, sous l'influence du prêtre, elle se laissera convaincre par la « théorie de l'amour amitié » dont la compréhén-

sion - ne passant que par des gestes selon le prêtre - l'amènera à coucher avec ce dernier. Un abus qu'elle n'avouera qu'au bout de quinze ans.

Brigitte raconte être restée cinq ans sous la domination d'un thérapeute recommandé par une amie de sa mère. Déstabilisée par les propos contradictoires du thérapeute qui mélangeait le vrai et le faux, elle doutait tant d'elle-même qu'elle ne s'en remettait plus qu'à lui pour prendre

ses décisions. Censé la soulager d'une dépression, ce thérapeute très autoritaire l'a éloignée progressivement de sa famille. « Au moindre accrochage, il s'en servait pour me pousser, progressivement, à demander le divorce. Mon mari ne me reconnaissait plus, mes fils non plus. » ■

(Source : France Culture, 02.09.2020)

Le podcast de l'émission est disponible à l'adresse suivante : <https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/sous-emprise>

Mouvance
hindouiste

Vers la création d'une nation ? ■ Inde

■ Après avoir fui l'Inde où il est recherché pour des faits d'enlèvements d'enfants, séquestration, abus sexuels et viols, Swami Nithyananda avait annoncé en décembre 2019 la création de la « nation souveraine hindoue » nommée Kailasa(1). Fin août 2020, il annonçait que sa nation se dotait d'une banque centrale et d'une nouvelle monnaie.

C'est dans une vidéo diffusée sur Facebook accompagnée d'une annonce sur le site web de Kailasa que Swami Nithyananda a annoncé la création de ces outils monétaires. Il a précisé que sa « nation » avait signé un protocole avec un pays pour accueillir sa banque. Cette création fait aussi suite à la diffusion d'un document de 300 pages sur le fonctionnement économique de Kailasa. Selon Swami Nithyananda, la monnaie de

Kailasa devrait être bientôt fonctionnelle dans les pays ayant signé des traités diplomatiques avec sa « nation ». Cependant aucun pays n'est pour l'instant nommé.

Concernant la « nation » fondée par Swami Nithyananda, un certain nombre d'incertitudes demeurent notamment en ce qui concerne l'établissement ou non d'un territoire physique. Sur son site, Kailasa affirme être une nation sans frontières

>>>



BulleS est paru !

Savoir décrypter l'information

N°147, Septembre 2020

Retrouvez nos analyses, témoignages et l'essentiel de l'actualité sectaire.

Au sommaire :

Éditorial - p.3

L'esprit critique ou le doute méthodique - Analyse - p.4

Science et croyance sont-elles compatibles ? - p.14

Information et médias :
décryptage - p. 19

De l'entraide et la non-violence au viol psychologique- Témoignage - p. 24

L'essentiel de l'actualité - p. 32

DÉCOUVRIR TOUS LES BULLES
(CLIQUEZ ICI)

>>>

pour les hindous ayant perdu le droit de pratiquer l'hindouisme authentique dans leurs pays. Des enquêtes de presse ont cependant suggéré

que la « nation » serait située dans une petite île privée près de Trinidad et Tobago achetée par le leader à l'Equateur. ■

(Source : Indian Express, 25.08.2020)

Lire sur le site de l'Unadfi, *Un gourou recherché crée sa nation* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/un-gourou-recherche-cree-sa-nation/>

Mouvance protestante / baptistes

Le pasteur et sa femme plaident coupable ■ Canada

■ Arrêtés en février 2019, le pasteur Mario Monette et sa femme Carole Van Houtte sont accusés d'agressions sur mineurs, menaces, séquestration et incitation au crime. Lors de leur procès début septembre 2020 au Palais de justice de Longueuil, ils ont tous deux plaidé coupable et reconnu les faits.

Lors du procès la fille aînée du couple a témoigné du climat violent et terrifiant institué par ses parents sur elle et ses frères et sœurs. Elle a témoigné derrière un paravent pour ne pas à avoir à affronter le regard de ses pa-

rents. Ces violences ont commencé une fois que la famille a intégré l'Église biblique baptiste métropolitaine sud (Saint-Hubert). Elles étaient encouragées par le groupe et une fois devenu pasteur, Mario Monette a

continué lui aussi de conseiller à ses fidèles de corriger leurs enfants. ■

(Sources : TVA Nouvelles, 15.09.2020 & Unadfi)

Mouvance protestante / évangéliques

Une nouvelle église évangélique crée la polémique ■ Corée du Sud

■ Après Shincheonji en février dernier(1), l'église protestante Sarang Jeil dirigée par Jun Kwang-hoon serait à l'origine d'un grand nombre de cas de coronavirus et d'un redémarrage de la circulation du virus début septembre à Séoul. En cause, des rassemblements organisés par le mouvement.

La ville de Séoul souhaite poursuivre le leader du groupe pour des dommages et intérêts avoisinant 4 millions de dollars. La municipalité considère le groupe comme responsable de la prise en charge hospitalière de plus de 600 malades, du financement de mesures d'isolement et de la baisse de fréquentation des transports due à la reprise de l'épidémie.

Jun Kwang-hoon a été testé positif au coronavirus comme environ 15% des adeptes du groupe. Selon les chiffres de l'agence de santé coréenne, 1200 cas positifs seraient en lien avec l'organisation. La positivité de nombreux adeptes a entraîné la fermeture de l'église et le placement en quarantaine de la plupart des fidèles. Certains ont cependant résisté à ces mesures, n'hésitant pas à donner, sur

ordre du mouvement, de faux noms et numéros de téléphone, rendant difficile le repérage des chaînes de transmission.

Ces comportements n'ont rien d'étonnant dans un groupe où le culte du secret semble ancré et qui privilégie les intérêts de l'église à ceux de la collectivité. Par l'entremise de son leader, qui tient des propos ultranationalistes et conspiration-

>>>

>>>

nistes, le groupe religieux est très politisé. En effet Jun Kwang-hoon est très critique envers le gouvernement sud-coréen, se pose en admirateur de Donald Trump et craint que la Corée du Sud ne tombe sous le joug chinois ou nord-coréen.

Pour Antoine Bondaz, spécialiste de l'Asie à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), le leader religieux est positionné à l'extrême droite de l'échiquier politique. Il dispense régulièrement un discours homophobe, antimusulman et an-

ti-immigrés. Pour le spécialiste, les déclarations choc du leader sont aussi une façon de s'exposer médiatiquement afin d'attirer de nouveaux fidèles, et par la même occasion de l'argent, dans un pays où existent de nombreuses églises évangéliques relativement puissantes ■

(Sources : Le JDD, 25.08.2020 & France Info, 18.09.2020)

(1) Pour rappel l'Eglise Shincheonji et son leader ont aussi été mis en cause pour leur rôle dans la propagation de l'épidémie en Corée du Sud en février 2020. 80 millions de dollars de

dommages et intérêts sont demandés au groupe et le leader a été arrêté au mois d'août pour entrave à la lutte contre le virus et tentative de destruction de preuves.

Lire à ce propos sur le site de l'UNADFI : *La responsabilité de Shincheonji dans la propagation du Covid-19* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/la-responsabilite-de-shincheonji-dans-la-propagation-du-covid-19/>

Arrestation du leader de Shincheonji : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/arrestation-du-leader-de-shincheonji/>

L'influence évangélique dans le monde ■ International

■ Dans son édition de septembre 2020, *Le Monde Diplomatique* a consacré un dossier à la mouvance évangélique intitulé « L'internationale réactionnaire ».

Au sein de différents articles, le mensuel aborde les modalités de l'expansion évangélique depuis la fin de la seconde guerre mondiale avec le soutien de certains Etats ainsi que sa puissance politique actuelle. ■

Liste des articles :

- L'internationale réactionnaire
- Les évangéliques sud-coréens dans l'arène politique
- La « République pentecôtiste » du Nigéria
- Ainsi soit la deuxième télévision

brésilienne

Accès aux articles (payants) : <https://www.monde-diplomatique.fr/2020/09/A/62193>

(Source : *Le Monde Diplomatique*, septembre 2020)

Pratique
de soins non
conventionnelles
(PSNC)

Vingt-six personnes empoisonnées au Mineral Miracle Solution ■ Espagne

■ L'Institut national de toxicologie espagnol a assuré 26 consultations téléphoniques pour empoisonnement au Mineral Miracle Solution (MMS)(1) entre avril et juillet 2020, une nette augmentation par rapport à 2019 où huit cas avaient été enregistrés par l'Institut.

Surtout partagée dans les milieux négationnistes du Covid-19, cette solution composée de 28% de chlorite de sodium est très irritante et haute-

ment « toxique à la fois par ingestion et par inhalation ou par contact avec la peau et les muqueuses ».

Le service d'information de l'Institut de toxicologie prévient « qu'il ne doit être en aucun cas consommé et utilisé pour le traitement d'une

>>>

>>>

quelconque maladie, aucune étude scientifique n'ayant démontré une quelconque vertu curative ».

En Espagne le produit est commercialisé sur internet par la société MMS® qui vante ses prétendues propriétés antivirales et son efficacité contre le cancer ou l'hépatite.

Mais l'Institut national de toxicologie prévient que le MMS peut provoquer : « des altérations digestives telles que nausées, vomissements et diarrhées ; hypotension ; cyanose ; altérations métaboliques telles que l'hyperchlorémie ; altérations pulmonaires telles que l'œdème pulmonaire ; ainsi que maux de tête et œdème cérébral » ■

(Source : El Mundo, 07.09.2020)

(1) Le Mineral miracle solution, un produit à base de chlore censé guérir une multitude de maladies, a été inventé par Jim Humble, un ancien scientologue.

Pour en savoir plus, lire sur le site de l'Unadfi : *L'Église de la Javel*

<https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/l-eglise-de-la-javel/>

À lire



Le livre noir de l'autisme, Olivia Cattan, Cherche Midi, septembre 2020

■ **Olivia Cattan, mère d'un enfant autiste et présidente de l'association SOS autisme, a mené une longue enquête sur les dérives dans la prise en charge des autistes.**

Elle passe au crible « les marchands d'espoir » qui profitent de la détresse de personnes en recherche de solutions pour faire face à une pathologie dont les causes sont encore mal connues et les symptômes très diversifiés. Elle dénonce également la passivité des pouvoirs publics, le regard complaisant des médias et de certaines associations d'aide aux autistes. Elle reconnaît, néanmoins, une prise de conscience des autorités de santé qui commencent à faire la chasse aux mauvaises pratiques dans ce domaine.

Dans une impasse thérapeutique, nombreux sont ceux qui ont recours à des thérapies parallèles. Profitant de lacunes dans la prise en charge de l'autisme, une multitude de pseudo-thérapeutes et de coachs en ont fait un business juteux bâti sur des promesses illusoire d'amélioration des symptômes, voire de guérison.

Les causes de l'autisme étant inconnues, une multitude de traitements sont proposés, certains nécessitent un lourd protocole médicamenteux, d'autres requièrent l'absorption de produits très dangereux. D'autres encore sont basés sur des thérapeutiques complètement farfelues. Tous ont en commun de n'avoir fait l'objet d'aucune étude clinique, de ne pas respecter l'intégrité des personnes qui y ont recours et de les mettre en danger.

Olivia Cattan et son fils Ruben en ont fait l'amère expérience. A l'annonce de l'autisme de son fils, sa mère s'est tournée vers des associations qui l'ont aiguillée vers une généraliste qui déclarait avoir soigné beaucoup d'autistes (elle a été radiée depuis, mais exerce toujours à l'étranger). Elle lui a prescrit une série d'analyses coûteuses pour détecter la présence de métaux lourds dans le corps de son fils, et un régime sans gluten. Dans un second temps, elle l'a orientée vers Chronimed, une organisation co-fondée par le prix Nobel Luc Montagnier, dont sont membres de nombreux médecins. Attribuant l'origine de la pathologie à une inflammation bactérienne du microbiote, le protocole Chronimed consiste à prescrire sur une longue durée des antibiotiques, auxquels sont adjoints de nombreux autres médicaments (antifongiques, antiparasitaires, cortisone...)

Autour de ce groupe, qui s'intéresse aussi à la maladie de Lyme, gravitent des antivaccins, des homéopathes, des naturopathes, des complotistes, très organisés sur internet. Au cours de son enquête, Olivia Cattan a découvert que des milliers d'enfants avaient été traités avec ce protocole « dans ce qui ressemble à un essai clinique sauvage ». L'ANSM

>>>

(Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) a lancé une procédure pour faire la lumière sur cette affaire tandis que le Conseil National de l'Ordre a lancé des procédures contre une cinquantaine de médecins membres de Chronimed.

Olivia Cattan dévoile aussi que certaines associations réclament de pouvoir essayer de nouvelles thérapeutiques sur leurs enfants et entraînent des parents vers des thérapeutes peu scrupuleux qui proposent des traitements différents en fonction de l'origine supposée de la pathologie.

Ainsi, des thérapeutes imputant l'autisme à un empoisonnement du corps dû à des causes environnementales proposent pour solution de faire une chélation (1). Un procédé qui a déjà entraîné des décès.

D'autres assurent que l'autisme aurait pour origine un mauvais fonctionnement métabolique qui pourrait être traité grâce à des régimes et des compléments alimentaires. Ces « nutrithérapeutes », qui font payer cher leurs consultations (100 euros d'après le témoignage d'une maman), prescrivent des analyses coûteuses censées détecter les aliments néfastes pour le patient.

Olivia Cattan cite aussi le neurofeedback. Cette technique consiste à apprendre à contrôler ses émotions en étudiant ses ondes cérébrales grâce à des électrodes posées sur le crâne, le but étant d'atteindre une amélioration de son état psychologique. Les séances peuvent coûter jusqu'à 200 euros.

Afin d'éviter aux familles de tomber dans le piège de thérapies sans efficacité et coûteuses, Olivia a essayé d'en dresser une liste exhaustive. Mais, dit-elle, « dès que je croyais en avoir fini, j'en découvrais une nouvelle », comme l'auriculothérapie, une sorte d'acupuncture de l'oreille. Parmi toutes ces propositions non évaluées scientifiquement, certaines présentent clairement un risque de dérive sectaire comme l'Access Bar (2), créée par un ancien scientologue. Elles peuvent amener à croire en des concepts délirants comme celui des enfants indigo (3) qui attribue aux enfants ayant des problèmes psychologiques, dont les autistes, des « compétences paranormales » qu'il faut encourager quitte à abandonner son traitement médical.

Elle profite de son ouvrage pour dénoncer l'omerta de beaucoup d'associations dont les membres désespérés face au diagnostic de l'autisme préfèrent tout tenter, quitte à ne pas reconnaître les dérives de certains thérapeutes qu'ils auraient conseillés, pour ne pas ternir la réputation de leur association. Elle se désolé aussi du manque d'intérêt du monde politique pour ce sujet et reproche aux médias d'embrouiller le public en publiant des enquêtes sur des méthodes qui n'ont pas fait leurs preuves.

Mais tout n'est pas sombre et elle se félicite d'avoir le soutien de l'Ordre des médecins, de l'ANSM et de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) dans son combat pour protéger les droits et l'intégrité des patients autistes. ■

(Source : L'Express, 14.09.2020)

(1) La chélation est un procédé chimique destiné à traiter les empoisonnements aux métaux lourds. C'est un acte médical consistant, la plupart du temps, en l'injection d'une substance organique, appelée agent chélateur qui se lie avec les métaux lourds. L'ensemble obtenu est ensuite éliminé par voie urinaire.

(2) Lire sur le site de l'Unadfi, *Que sait-on de ? L'Access Bars Consciousness*

<https://www.unadfi.org/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/que-sait-on-de-laccess-bars-consciousness/>

(3) Lire sur le site de l'Unadfi, *Que sait-on de ? Les enfants Indigo*

<https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/que-sait-on-de-les-enfants-indigo/>

Des équidés cibles de satanistes ? ■ France

■ Depuis plusieurs mois, plus de 55 attaques inexplicables ont été commises principalement sur des chevaux. Plusieurs propriétaires ont fait la macabre découverte de leur animal mort ou gravement blessé. Si ce genre d'acte a déjà été constaté en France comme à l'étranger, c'est leur fréquence qui inquiète cette fois.

Si certaines attaques ont été commises par des prédateurs, le mystère demeure toujours pour la plus grande majorité d'entre elles.

Plusieurs pistes sont envisagées par les enquêteurs : haine des animaux, zoophilie, défi macabre ? La piste de la secte est également évoquée au vu des blessures infligées aux animaux : oreilles coupées (souvent celle de droite), mutilations des organes génitaux, lacérations sur le corps. Elles pourraient faire

penser à des rituels sataniques.

Interrogé par la presse, Jacky Cordonnier, historien et spécialiste des sectes, pense que des rituels de sorcellerie pourraient être à l'origine de ces crimes. Il explique : « Découper une oreille, des yeux ou récupérer le sang d'un cheval, c'est s'approprier sa force et vouloir sa puissance ». Selon lui, très ancrée dans la ruralité, « la sorcellerie a toujours été un moyen de conjurer le mauvais sort, d'obtenir en échange de sacrifices d'animaux,

gloire, réussite ou amour ».

Cependant la Miviludes, sollicitée pour apporter son concours dans l'enquête, tempère en rappelant que les sacrifices liés à cette mouvance concernent de petits animaux et pas des équidés et ajoute que même s'il y a « un potentiel de violence dans ces groupes », « celle-ci ne s'est pas exprimée depuis des années ». ■

(Sources : La Dépêche, 06.09.2020 & Le Progrès, 26.09.2020)

Théorie du complot

QAnon s'enracine en Europe ■ Europe

■ **Le mouvement complotiste QAnon(1) est né aux États-Unis où il est déjà bien implanté. Aujourd'hui, il semble s'internationaliser et toucher le continent européen notamment dans le sillage des revendications anti-masques, anti-5G et anti-vaccination.**

La dimension internationale de ce mouvement a pu être constatée à la fin du mois d'août 2020. A Berlin, lors d'une manifestation d'extrême droite « anti-masques », les participants ont tenté de prendre d'assaut le Palais du Reichstag abritant le Parlement allemand. Parmi les manifestants, beaucoup arboraient des drapeaux et emblèmes de QAnon. En Allemagne, le mouvement semble avoir séduit une frange de l'extrême droite notamment chez les Reichsbürgers. Ces partisans pensent que l'Etat allemand est la création artificielle de puissances étrangères et que les frontières de l'empire allemand de 1937 sont toujours en vigueur. Antisémitisme notoire, ce groupe est connu pour des actes de violences. Selon Daniel Koehler, les idées de QAnon ne constituent qu'un ajout à leurs idées. Cependant on peut constater qu'outre ce mouvement d'extrême droite, la chaîne YouTube allemande qui se consacre à QAnon compte plus de 105 000 abonnés.

En France, c'est plus de 70 000 personnes qui suivent la chaîne

YouTube avec du contenu en français sur QAnon. Le mouvement français a été vu dans une branche marginale des gilets jaunes mais on retrouve aussi des partisans chez les soutiens du professeur Didier Raoult et dans différents milieux d'extrême droite. C'est le Québec qui a permis de faire une passerelle entre les théories américaines et la France, en traduisant les messages de Q en langue française.

Au-delà de la France et de l'Allemagne, QAnon s'est aussi implanté en Grande-Bretagne et en Italie.

La force de ce mouvement réside dans le fait de pouvoir adapter ses théories complotistes à des zones géographiques particulières et à leurs contextes. Le mouvement modifie ses critiques des élites en fonction du pays. La sphère QAnon française a par exemple décrit Emmanuel Macron comme un pion sur l'échiquier de l'élite mondiale et plusieurs sites ont essayé de faire des liens entre le président français et des réseaux pédophiles. Le lien entre dirigeants, puissants et réseaux

pédophiles est une obsession chez les partisans de QAnon.

Il s'immisce aussi dans les théories complotistes récentes comme la critique de la 5G. QAnon semble davantage atteindre des personnes ayant déjà adhéré à des théories complotistes. Le coronavirus et les différentes restrictions sanitaires ont aussi joué un rôle-clé dans l'émergence du mouvement en Europe. En effet, les mesures de confinement, par exemple, ont mené à la théorie selon laquelle on aurait affaire à un contrôle de la population par les élites mondiales. Pour Tristan Mendès-France, le confinement a amené énormément d'individus sur internet et a donné une plus grande visibilité à QAnon. ■

(Sources : Slate, 14.09.2020 & Le JDD, 18.09.2020 & The Guardian, 20.09.2020 & Vanity Fair, 24.09.2020)

(1) Lire sur le site de l'Unadfi : *QAnon prend de l'ampleur* : <https://www.unadfi.org/domaines-dinfiltration/internet-et-theories-du-complot/qanon-prend-de-lampleur/>

Dons & Abonnements



Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue Bulles de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ETRANGER

25 Euros
48 Euros

30 Euros
50 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue Bulles

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ÉTRANGER

30 Euros
60 Euros

35 Euros
70 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
Bulles (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay